

BARBAZAN-DEBAT – REVENTE LIEUDIT LAS GARENNES

HISTORIQUE:

Le 19 mai 2017, l'OPH 65 a acquis des consorts PAYSSAN (une unité foncière) située à Barbazan-Debat, lieudit Las Garennes, cadastrée section AL n° 5, 6, 135 et 136 pour une contenance de 21 286 m² moyennant le prix de 120 000 Euros.

Aux termes d'un acte en date du 23 avril 2019, l'OPH 65 a revendu à M. Morales la partie du terrain en nature de pré cadastrée section AL numéros 5 et 6 pour une contenance globale de 14 766 m², au prix de 9 200 Euros, afin d'y réaliser des jardins familiaux.

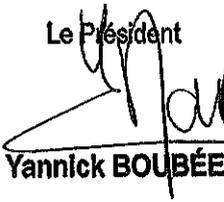
Compte tenu des coûts de construction élevés, l'OPH 65 n'équilibrait pas l'opération envisagée que ce soit sous la forme de terrains nus à bâtir, du locatif social ou encore de l'accession sociale à la propriété.

Le 28 novembre 2022, l'OPH 65 a signé une promesse de vente avec M. Morales qui se proposait d'acquérir les parcelles AL 135 et 136 pour un prix de 115 000 Euros.

OBJET:

Notre acquéreur souhaite finalement acheter ces parcelles avec son cousin M. Pérez Alain, toujours au même prix de 115 000 Euros.

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité le Directeur Général, avec faculté de substitution à signer la vente au prix et conditions ci-dessus relatées.

Le Président

Yannick BOUBÉE

